

Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

Procès-verbal de la rencontre tenue le

Mercredi 30 mai 2018, à 13 h, à la salle Chaudière du CLSC de Ste-Marie

Légende : Présent Absent

MEMBRES :	<input checked="" type="checkbox"/> BINET, Louise, présidente CRSP - pharmacienne propriétaire Beauce	<input checked="" type="checkbox"/> MARCHAND, Louis-Étienne, pharmacien en établissement Lévis
	<input checked="" type="checkbox"/> VIGNEAULT Micheline en remplacement de BOLDUC, Catherine - pharmacienne en établissement Thetford	<input type="checkbox"/> PARÉ, Daniel, président-directeur général CISSS de Chaudière-Appalaches
MEMBRES :	<input checked="" type="checkbox"/> BRETON, Chantal, chef du département régional de pharmacie CISSS de Chaudière-Appalaches	<input checked="" type="checkbox"/> SÉVIGNY, Michèle, pharmacienne communautaire Montmagny
	<input checked="" type="checkbox"/> CARON, Andrée-Anne, pharmacienne propriétaire Beauce	<input checked="" type="checkbox"/> LORD, Marie-Claude, pharmacienne en établissement Montmagny
	<input type="checkbox"/> FAUCHER, Stéphanie, pharmacienne communautaire Thetford	<input type="checkbox"/> SIMARD, Bruno, pharmacien communautaire Lévis
	<input checked="" type="checkbox"/> FECTEAU, Diane, pharmacienne en établissement Beauce	<input checked="" type="checkbox"/> RAYMOND, Marie-Claude, pharmacienne propriétaire Lévis
	<input type="checkbox"/> HURTUBISE, Marc, pharmacien communautaire propriétaire Montmagny-L'Islet	<input checked="" type="checkbox"/> PAQUET, Sophie, pharmacienne communautaire Lévis
	INVITÉS :	<input type="checkbox"/> ST-PIERRE, Monique, directrice des services professionnels, CISSS de Chaudière-Appalaches

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
1.	Ouverture de la réunion et mot de bienvenue	La rencontre est ouverte à 13h10. Madame Louise Binet souhaite la bienvenue au Docteur Martin Lefebvre, médecin et représentant désigné par le DRMG pour siéger au CRSP. Docteur Lefebvre explique brièvement le rôle du DRMG.	
2.	Adoption du projet d'ordre du jour	L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
3.	Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 15 février 2018	<p>La lecture du procès-verbal est exemptée, les membres en ayant reçu une copie avant la rencontre. Le procès-verbal est adopté sur proposition dûment formulée et appuyée.</p> <p>Informations concernant les usagers suivis au SAD</p> <p>La demande afin que les pharmaciens communautaires soient informés par l'équipe du SAD lorsqu'un patient est suivi par ce secteur a été adressée. Un retour sera fait à l'automne.</p> <p>Trousses de naloxone</p> <p>On constate que peu de trousses de naloxone ont été servies par les pharmacies communautaires depuis l'entrée en vigueur du programme. Il semble que ce soit surtout les proches aidants ou professionnels (travailleurs sociaux) qui viennent s'en procurer plutôt que les utilisateurs eux-mêmes.</p> <p>Madame Chantal Breton informe les membres d'une correspondance transmise aux PDG des établissements par le MSSS le 19 avril dernier ayant pour objet d'élargir l'accès à la naloxone aux personnes qui fréquentent très peu le réseau des pharmacies communautaires. Le MSSS souhaite qu'un certain nombre d'organismes communautaires possédant une expérience particulière auprès des personnes utilisatrices de drogues puissent s'approvisionner en naloxone auprès des établissements de santé et de services sociaux. Ces organismes communautaires pourront alors procéder à la redistribution de la naloxone auprès des clientèles cibles. Cette mise à contribution des organismes communautaires a été convenue avec l'Ordre des pharmaciens du Québec. Le département régional de pharmacie du CISSS de Chaudière-Appalaches travaille actuellement à la mise en place des modalités de distribution de la naloxone conformément aux directives ministérielles transmises en collaboration avec la Direction de la santé publique qui coordonne ce dossier. Le tout devrait être finalisé pour juin 2018.</p> <p>Distribution de la pilule abortive</p> <p>Un bref tour de table indique que la pilule abortive ne semble pas être distribuée par les pharmaciens communautaires jusqu'à maintenant. La position actuelle du CMDP du CISSS de Chaudière-Appalaches est à l'effet que la pilule abortive soit distribuée uniquement dans les cliniques de planning de l'établissement par les gynécologues-obstétriciens. La pertinence d'élargir l'accès à d'autres secteurs sera réévaluée dans un an.</p> <p>Ordonnance collective_Fournitures requises dans le traitement ou le diagnostic de certaines pathologies</p> <p>Madame Louise Binet indique que cette ordonnance collective doit être renouvelée. Un suivi sera fait auprès de la Docteure Gabrielle Vermette, médecin en santé publique et signataire de l'ordonnance par Chantal Breton.</p> <p>Prévention du Clostridium difficile en communauté</p> <p>Madame Diane Fecteau fait part du compte rendu d'une rencontre du service de prévention des infections en lien avec une problématique d'augmentation des cas de diarrhées à Clostridium difficile en milieu communautaire dans le secteur Beauce. Il a été recommandé qu'une formation à l'intention des médecins de famille et des IPS soit réalisée au courant de l'automne suivant la</p>	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>révision du guide régional d'antibiothérapie.</p> <p>Les membres du CRSP recommandent que les pharmaciens communautaires soient également inclus dans la formation puisqu'ils peuvent assurer une surveillance importante de l'utilisation des antibiotiques. On mentionne également que la formation devrait s'étendre à tous les secteurs de Chaudière-Appalaches. Madame Fecteau ramènera les commentaires du CRSP aux personnes concernées.</p>	
4.	Mot du PDG	Monsieur Daniel Paré n'a pu se joindre à la rencontre.	
5.	État de situation de la main-d'œuvre en assistance technique en pharmacie	<p>Madame Chantal Breton mentionne que le sous-comité du CRSP pour la main-d'œuvre ATP s'est réuni une première fois le 30 avril dernier.</p> <p>Étaient présents : Marie-Claude Raymond, Bruno Simard, Chantal Breton, Manon Breton (chef de secteur pharmacie) et Sébastien Bouchard, représentant de l'association des ATP du Québec.</p> <p>Les objectifs poursuivis par le sous-comité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dresser un portrait le plus représentatif possible de la situation des effectifs ATP; • Cibler les principaux enjeux en lien avec la vulnérabilité des effectifs; • Identifier des pistes de solutions possibles à court/moyen terme pouvant s'appliquer en milieu communautaire et en établissement de santé. <p>Certains enjeux ont pu être nommés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de disponibilité de MO; • Écart entre la formation (DEP) et les besoins • Limites au développement du rôle du pharmacien (mise en place des nouveaux actes) <p>L'association des ATP du Québec souhaiterait organiser un forum régional concernant les enjeux en pharmacie et le CRSP pourrait y participer.</p> <p>Prochaine étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer la DRH du CISSS de Chaudière-Appalaches afin de voir les possibilités d'accompagnement dans la démarche. <p>Le CRSP sera tenu informé de l'état d'avancement des travaux à chaque rencontre.</p>	
6.	Coordination régionale en soins palliatifs – trajectoire en soins à domicile	<p>Madame Chantal Breton présente sommairement le plan d'action en pharmacie pour la trajectoire des services pharmaceutiques en soins palliatifs à domicile.</p> <p>Les principaux objectifs poursuivis par cette démarche sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la prise en charge des symptômes de fin de vie par les médecins de famille dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches; • Assurer un accès aux médicaments en tout temps pour les usagers en soins palliatifs à domicile dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches; • Permettre un accès à des services pharmaceutiques spécialisés en soins palliatifs en 	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>tout temps pour les usagers en soins palliatifs à domicile dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la prise en charge des usagers en soins palliatifs à domicile par les pharmaciens communautaires; • Faciliter la prescription de la médication en soins palliatifs pour tous les médecins, pharmaciens et infirmières oeuvrant en Chaudière-Appalaches par le déploiement d'outils cliniques harmonisés. <p>Le CRSP sera partie prenante de la démarche visant à déployer cette trajectoire harmonisée pour la région.</p>	
7.	Prescription pédiculose (invitées : Dre Diane Morin et Mme Anne Pilote, direction de santé publique)	<p>Docteure Diane Morin et Madame Anne Pilote se joignent à la rencontre. Elles présentent deux documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordonnance pré-imprimée pour le traitement de la pédiculose • Formulaire de communication à remettre au pharmacien <p>Il s'agit de deux outils cliniques qui seront utilisés par les infirmières en milieu scolaire découlant de leur droit de prescrire. Ces outils visent à améliorer la prise en charge du traitement de la pédiculose en milieu scolaire et à diversifier la prescription des produits permettant de réduire l'émergence de résistance.</p> <p>Le CRSP recommande favorablement le déploiement de ces deux outils.</p>	
8.	OC_Maladie de Lyme	<p>Le CRSP a contacté le département de santé publique afin d'obtenir l'avis de ce dernier quant à la pertinence de déployer une ordonnance collective pour le traitement rapide de la maladie de Lyme par les pharmaciens communautaires.</p> <p>En conclusion, les critères pour un traitement rapide ne sont pas encore connus pour l'année en cours. Si ce sont les mêmes que l'an dernier, il n'est pas indiqué de mettre un tel processus en place. Par contre, si les critères abaissent le seuil d'intervention et qu'il est indiqué de faire un traitement rapide sur la seule présence de tique pour notre région, l'ordonnance collective serait très intéressante. Un modèle est déjà disponible via le CRSP de la région de l'Estrie et pourrait alors être adapté le cas échéant. La direction de santé publique de notre CISSS avisera le CRSP selon l'évolution de la situation dans notre région.</p>	
10.	Mise à jour du plan d'action du CRSP – 2018-2019	<p>Mise en place d'une communauté de pratiques pour les pharmaciens en GMF</p> <p>Madame Chantal Breton informe les membres de la création d'une communauté de pratique des pharmaciens en GMF via le Réseau STAT. Il s'agit d'une initiative conjointe des facultés de pharmacie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval.</p> <p>Les objectifs poursuivis sont de rassembler une communauté de pharmaciens GMF sur la plateforme du Réseau STAT afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement d'une pratique optimale des pharmaciens GMF; 	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la collaboration intra-professionnelle; • Soutenir et stimuler le développement professionnel en facilitant le réseautage, partage d'outils et de références clés, échanges de meilleures pratiques et discussions de cas complexes de patients pour favoriser l'entraide et l'acquisition de nouvelles connaissances. <p>Le projet en est à sa première phase qui est celle du recrutement des membres. Ce recrutement se fait via les différentes associations professionnelles, groupes Facebook, réunions, congrès, etc.</p> <p>Un sondage en ligne sera lancé afin de procéder à l'analyse des besoins. Les CRSP seront notamment interpellés lors de la phase de réseautage prévue ultérieurement.</p> <p>Trajectoire en anticoagulothérapie</p> <p>Secteur St-Georges : trajectoire impliquant les pharmaciens communautaires bien implantée depuis plusieurs années.</p> <p>Secteur Lévis : transfert d'environ 1000 usagers sur 1 500 pour le suivi par les pharmaciens communautaires. Enjeu actuellement pour identifier qui assure le suivi des INR à la sortie de l'hôpital mais la mise en place du BCM de départ devrait permettre de solutionner la problématique en bonne partie.</p> <p>Secteur Thetford : quelques pharmacies communautaires en périphérie ont débuté le suivi des INR mais les pharmacies plus centrales ne démontrent pas d'intérêt.</p> <p>Secteur Montmagny-L'Islet : le suivi débutera sous peu à St-Jean-Port-Joli dans un premier temps. Beaucoup de craintes de la part des pharmaciens communautaires.</p> <p>Une étude a été réalisée sur le territoire de Lévis par les résidentes en pharmacie de l'HDL afin de décrire le taux de conformité du suivi des INR par les pharmaciens d'établissement et les pharmaciens communautaires par rapport aux standards décrits dans la littérature. Les résultats seront connus à l'automne 2018.</p> <p>Un nouveau formulaire de transfert est en élaboration afin de guider et de donner plus de flexibilité au pharmacien dans la gestion des INR non thérapeutiques. Ce formulaire pourrait être déposé au CRSP.</p> <p>Il serait intéressant de décrire la trajectoire en anticoagulothérapie dans un document succinct afin de témoigner des travaux réalisés.</p> <p>Déprescription médicamenteuse – intégration dans les activités des pharmaciens</p> <p>Deux projets de déprescription sont en cours dans deux CHSLD du CISSS de Chaudière-Appalaches. Ces projets seront éventuellement étendus à tous les CHSLD du CISSS de Chaudière-Appalaches.</p> <p>On souligne que la déprescription médicamenteuse devrait faire partie des activités du pharmacien en GMF.</p>	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>Réflexion à poursuivre sur le rôle du CRSP pour soutenir l'intégration de cette pratique dans les activités des pharmaciens.</p> <p>Taux de satisfaction de l'utilisation des plans de transfert en oncologie</p> <p>Le sondage a été répondu par 16 pharmaciens. Chaque territoire était représenté. On constate que 56% des répondants avaient déjà reçu un plan de transfert pour la chimiothérapie provenant d'une clinique externe d'oncologie du CISSS de Chaudière-Appalaches. De ceux-ci, 78% ont répondu que les plans de transfert étaient très satisfaisants. Parmi les autres commentaires reçus, les pharmaciens communautaires apprécient avoir le nom et les coordonnées d'un pharmacien de la clinique externe d'oncologie pour s'y référer au besoin.</p> <p>Le CRSP convient que cet item du plan d'action est réalisé et qu'il sera retiré des suivis.</p> <p>Bilan comparatif des médicaments (invitée : Dominique Rousseau, chef adjointe du département de pharmacie – volet soins pharmaceutiques)</p> <p>Madame Dominique Rousseau se joint à la rencontre afin de faire état du suivi des travaux d'implantation du BCM au CISSS de Chaudière-Appalaches.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères de sélection des usagers sont ceux de 85 ans et moins prenant 7 médicaments et plus et ceux de plus de 85 ans prenant 5 médicaments et plus. • Le profil actif du DSQ sera utilisé comme outil de prescription initiale à l'urgence afin de réduire les délais de prise en charge. Pour la clientèle admise, une demande de profil pharmacologique de la pharmacie communautaire sera faite afin de comparer avec le DSQ et ainsi réaliser le meilleur schéma thérapeutique possible et le BCM. • Deux formulaires pourront être utilisés pour réaliser le BCM de départ : <ul style="list-style-type: none"> ○ Profil/Bilan ○ BCM transfert/départ • Le BCM de départ des unités de soins en santé physique sera entièrement déployé au 5 juin 2018 dans tout le CISSS de Chaudière-Appalaches. Il permettra au médecin de reprendre les médicaments à domicile, d'indiquer ceux qui ont été cessés ainsi que les raisons de cessation. <p>Le CRSP se réjouit de la mise en place du BCM de départ mais questionne l'utilisation du DSQ dans le processus considérant les lacunes de cet outil, notamment concernant les médicaments non servis qui n'apparaissent pas ainsi que certaines magistrales. Aussi, on rapporte que l'Ordre des pharmaciens du Québec recommande qu'une nouvelle ordonnance soit générée à chaque ajustement posologique, notamment pour le Coumadin ayant pour impact que ce médicament pourrait ne pas apparaître au DSQ. La comparaison avec le profil pharmacologique de la pharmacie communautaire s'avère donc toujours nécessaire pour mitiger le risque.</p> <p>Le CRSP transmettra ses préoccupations relativement au DSQ à l'Ordre des pharmaciens. On</p>	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>souhaite également que cette situation soit discutée dans les tables locales de pharmacie pour tenter de trouver des mesures pour atténuer les risques en attendant une nouvelle version du DSQ.</p> <p>Docteur Martin Lefebvre en informera également le DRMG afin de sensibiliser les médecins à cette problématique et à les informer davantage sur les lacunes actuelles du DSQ.</p> <p>Trajectoire de l'antibiothérapie intraveineuse à domicile (ATIVAD)</p> <p>Madame Chantal Breton informe les membres des travaux réalisés par le CRSP de la Capitale-Nationale visant l'implantation d'une trajectoire optimale de soins en ATIVAD.</p> <p>Une trajectoire harmonisée du médicament devant être préparé sous hotte stérile a été élaborée et mise en place le 14 mai dernier. Afin de procéder à son implantation, une heure de tombée pour les pharmacies préparatrices a été fixée à 14 h 30. Une formation expliquant cette nouvelle trajectoire ainsi que sur les principes de base en préparation stérile est disponible en ligne sur le site internet du CIUSSSCN. Les établissements de la région de Québec contacteront dorénavant uniquement la pharmacie dispensatrice et cette dernière aura la responsabilité d'assurer une liaison rapide à une pharmacie préparatrice si elle se voit dans l'impossibilité de préparer elle-même la médication. Lors de la réception des médicaments ayant été préparés par la pharmacie préparatrice, la pharmacie dispensatrice aura l'obligation d'en assurer l'étiquetage, la facturation et l'enseignement de la médication auprès du patient.</p> <p>Après discussion, le CRSP convient de la pertinence de revoir la trajectoire ATIVAD en Chaudière-Appalaches, en cohérence avec celle de la Capitale Nationale. Un proposition sera déposée pour la prochaine rencontre.</p>	
11.	Suivis du Conseil d'administration	Pas de suivi particulier.	
12.	Suivi _rencontre des présidents des CRSP avec l'OPQ	La rencontre est prévue pour le 4 juin. Mesdames Louise Binet et Chantal Breton participeront à la rencontre.	
11.	Suivi des tables locales de pharmacie et partage d'information des membres du CRSP	<p>Les comptes rendus des Tables locales suivantes ont été transmis avant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table locale de pharmacie du secteur Beauce (rencontre du 16 mai 2018) <ul style="list-style-type: none"> ○ Sujets discutés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 20 ans du CRIP sont soulignés ▪ Présentation du projet BCM ▪ Codes RAMQ ▪ Sorties d'hôpital • Table locale de pharmacie du secteur Alphonse-Desjardins (rencontre du 28 février 2018) 	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Sujets discutés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trajectoire ATIVAD ▪ Suivi du transfert de l'ajustement des anticoagulants en pharmacie communautaire et enseignements Coumadin ▪ Bilan comparatif des médicaments ▪ Trajectoires de soins en 1^e ligne (TRCO, soins palliatifs) • Table locale de pharmacie du secteur Thetford (rencontre du 17 avril 2018) <ul style="list-style-type: none"> ○ Sujets discutés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet OPTILAB - Déplacement de l'heure d'administration du Coumadin à 21h ▪ Transfert du suivi de l'anticoagulothérapie en pharmacie communautaire ▪ Nouveau formulaire de demande de profil ▪ Changements au BCM de départ ▪ Info-CRSP ▪ Trousse de naloxone ▪ Membre CRSP recherché : pharmacien propriétaire pour le secteur de Thetford ▪ Présentation clinique : nouveautés en diabète (insulines et GLP-1) 	
12.	Bons coups	Rien à signaler.	
13.	Varia	Rien à signaler	
14.	Date de la prochaine rencontre	On propose de tenir la prochaine rencontre au cours du mois d'octobre. Un doodle suivra à cet effet.	
15.	Levée de la séance	L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 16h30.	

Rédigé par Chantal Breton

Lu et approuvé par Louise Binet

Le 7 juin 2018